



N.B. Document à remplir pour toutes modifications durant l'année (si nécessaire)

Formulaire de modification à la fiche d'inscription 2024-2025

Nom : _____

Degré : _____

Date de l'envoi : _____

« N.B. En début d'année scolaire aucun changement ne sera autorisé avant le 15 septembre 2024 »

Règles de fonctionnement 3.2

AVIS DE 10 JOURS OUVRABLES

Article 3.2 : « Tout au long de l'année, les parents doivent aviser par écrit de leur intention de modifier ou de cesser la fréquentation de leur enfant au service de garde. Il faut compter **10 jours ouvrables** avant que cela soit effectif. Vous devrez verser les frais de garde couvrant les 10 journées. À des fins administratives, une modification de fréquentation s'applique sur une période d'au moins 6 semaines. »

Modifier l'horaire

Par la présente, je désire modifier l'horaire de mon enfant de façon permanente.

Exemple : + ou – de présences. Voici la modification demandée :

La modification débutera le : _____ et les frais en lien avec le 10 jours ouvrables prendront fin le : _____

N. B. Veuillez noter qu'une modification de votre part peut occasionner un changement de groupe sans préavis pour votre enfant.

Arrêt de fréquentation

Par la présente, je désire cesser la fréquentation de mon enfant de façon permanente. La modification débutera le _____ et les frais en lien avec le 10 jours ouvrables prendront fin le _____.

Voyage

Par la présente, je vous avise que mon enfant sera absent au service de garde du _____ au _____ en raison d'un voyage.

N. B. Article 6.1.2 « Aucun crédit de frais de garde n'est accordé si votre enfant est absent pour raison de voyage. »

Signature du parent : _____

Ceci est de votre responsabilité d'aviser l'enseignant de votre enfant.

Vous pouvez envoyer ce document à l'adresse courriel suivante :

sdgharicotrose@cssportneuf.gouv.qc.ca

Réservé à l'administration
Document reçu le :